

Le 30 novembre 1767 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/18, f°107

Poivre juge Dumas : ni décence, ni délicatesse de sentiments, ni connaissance, ni réputation

A Monseigneur le Duc de Praslin, seul.

Monseigneur,

Après vous avoir rendu compte comme au ministre du Roi, de tous les objets principaux de l'administration que vous nous avez confiée, j'ai l'honneur d'entrer dans votre cabinet, et de parler seul à Monsieur le Duc de Praslin.

Vous aimez la vérité, Monsieur le Duc, je vous la doit, elle vous est nécessaire, si vous ne la connaissiez pas, vous courriez risque d'échouer dans vos vues pour le service du Roi et pour le bien de l'Etat : je vais donc vous la dire.

Le choix que vous avez fait de M. Dumas pour gouverner et administrer les Isles de France et de Bourbon n'a pas été heureux. Cet officier n'a aucune des qualités nécessaires d'un administrateur. Il n'a ni décence, ni délicatesse de sentiments, ni connaissance, ni réputation ; il est aujourd'hui accablé sous le mépris de toute la colonie.

Vous sentez, Monseigneur, combien il est dur pour moi d'être associé dans l'administration avec un tel homme. Il ne fait pas un pas que pour me tendre quelque piège, et m'induire en erreur. Il est le même vis-à-vis de tout le monde. On ne peut tirer de lui aucune vérité, et il repousse sans cesse la confiance que je voudrais pouvoir lui donner.

Vous êtes à plaindre, Monsieur le Duc, parce que vous allez avoir beaucoup de peine à savoir la vérité ! Vous avez envoyé ici deux administrateurs avec ordre de vous informer de l'état des choses, j'ai l'honneur de vous écrire ce que je vois, et je suis assuré que sur plusieurs points M. Dumas vous écrira le contraire, et vous trompera.

J'ai tenté de faire avec lui des lettres communes, il a voulu y insérer des faits évidemment faux, ainsi ces lettres communes n'ont pu avoir lieu. Il m'a persécuté pour faire un journal commun, j'ai été obligé d'y renoncer parce que chaque page était un babillage inutile, ou renfermait quelque piège, comme il me l'a avoué lui-même.

Il exige de l'ingénieur en chef de vous déguiser les dépenses, par la raison qu'il sait que vous les craignez ; mais si vous ne pouvez savoir la vérité, comment ordonnerez-vous ce qui sera nécessaire pour la sûreté, la conservation et le rétablissement de ces îles ? Il prétend hautement être sous votre protection, par la seule raison, dit-il, que vous ne trouverez jamais un gouverneur pour ces îles à meilleur marché que lui.

Tous ceux qui ont connu M. de Lally aux Indes, trouvent à M. Dumas la même tournure d'esprit, [sur] tous les points la même conduite, les mêmes [r... *illisible*].

M. de Bellecombe a séjourné ici quelque temps, il y a gagné la confiance de toute la colonie, à son départ tout le monde s'est écrié « Ah si nous avions ici un tel commandant à la place de M. Dumas, que nous serions heureux ! ».

M. le comte de Barin y jouit de la meilleure réputation, et a l'estime générale, il faudrait à M. Dumas des miracles pour recouvrer la confiance perdue, et rétablir sa réputation. Il ne paraît pas disposé à en [f.. *illisible*].

Malgré ce que j'ai l'honneur de vous dire, il n'y a point de rupture publique entre nous. Je le vois le plus que je peux, et je n'en parle qu'avec honnêteté et décence.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 30 novembre 1767

* * *